

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action publique en faveur des zones urbaines sensibles, en particulier l'amélioration de l'habitat et le logement, la lutte contre l'insécurité, la défense de la laïcité, le surendettement et le retour à l'activité, Valenciennes le 21 octobre 2003.

Monsieur le Ministre,
Mesdames les Ministres,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les parlementaires, les élus et notamment les maires,
Mesdames et Messieurs,

J'ai placé au coeur de mon engagement une ambition : rendre tout leur sens aux valeurs républicaines, à l'égalité des chances, au droit à la sécurité et à la tranquillité, au droit à la dignité et au travail. Et la politique de la ville, Jean-Louis BORLOO l'a souligné à juste titre et brillamment, est l'un des fers de lance de cet engagement. Il y a un an, je demandais au Gouvernement de donner une impulsion nouvelle et décisive à cette politique. Il s'est mobilisé en fédérant au service de cette ambition tous les moyens de l'action publique, qu'il s'agisse de la rénovation urbaine, de la lutte contre la violence ou du retour de l'activité dans les quartiers. Et si j'ai choisi Valenciennes pour vous en parler, c'est parce que je crois que votre ville est, à bien des égards, exemplaire.

Même si beaucoup reste à faire, Valenciennes et son agglomération ont su, en moins de 15 ans, faire face aux défis de la désindustrialisation, aux menaces de la pauvreté, de l'exclusion et de la violence, à toutes les difficultés nées d'un urbanisme inadapté, au visage souvent inhumain. Ces succès sont, bien sûr, le résultat de la mobilisation des élus, de tous les élus, et des forces économiques et sociales de la région. Mais ils sont avant tout le fruit de l'engagement de citoyens qui ont refusé la fatalité pour retrouver dynamisme et créativité.

Ce renouveau, d'autres villes le connaissent, et mon ambition est de l'étendre à l'ensemble du territoire national. Dans un esprit de justice, et parce que je suis convaincu, comme vous toutes et vous tous, que les habitants des quartiers en difficulté sont source de vitalité et d'énergie pour notre pays, pour peu qu'on leur donne leur chance.

Vous venez, Monsieur le Ministre, de présenter le plan national de rénovation urbaine et ses premiers résultats. Ils sont le signe que nous sommes, là aussi, dans le temps de l'action. Une action fondée sur deux exigences.

La première, c'est la solidarité et le refus d'abandonner à elle-même une partie de la Nation. La seconde, c'est la mobilisation pour assurer la reconquête de ce que l'on a pu appeler les " territoires perdus de la République ". Gardons à l'esprit que tout est lié : l'habitat, la sécurité, le retour de l'activité, la présence des services publics.

Les zones urbaines sensibles ne forment pas une France en marge, une France exclue, une France que l'on pourrait ignorer.

Les quartiers en difficulté réunissent un Français sur dix, six millions de personnes. Un habitant sur trois y a moins de vingt ans. C'est une jeunesse que nous n'avons pas le droit de décevoir. Une jeunesse que nous ne pouvons pas abandonner à elle-même. La jeunesse, c'est l'aspiration à la réussite, c'est la soif de justice, c'est le besoin de montrer ce que l'on vaut. Nous devons l'écouter, l'encourager dans ses efforts et l'aider à concrétiser ses espérances.

Les difficultés que connaissent les cités sont la sédimentation de tous les chocs que la société française a absorbés, notamment depuis 50 ans, les chocs qu'elle n'a pas su empêcher, ceux aussi qu'elle n'a pas voulu voir.

C'est d'abord le chômage. C'est une urbanisation mal maîtrisée. C'est une immigration qui ne s'est pas accompagnée d'un effort d'intégration à la mesure de l'enjeu. C'est aussi la montée des individualismes au détriment des solidarités.

Toutes ces difficultés se concentrent sur les cités, mais elles ne leur appartiennent pas. Elles sont le reflet des impuissances et des échecs de notre société tout entière et depuis longtemps.

Sachons regarder cette réalité en face. Sachons reconnaître qu'en dépit des progrès économiques et sociaux indiscutables qu'a connus la Nation dans les dernières décennies, des zones de pauvreté et même des zones de non-droit se sont formées et se sont développées. Ce sont elles qu'il faut aujourd'hui réduire une à une, par la mobilisation de tous les leviers de l'action publique et de la vie associative, par la conjonction des initiatives locales et de la solidarité nationale. Les solutions classiques n'ont pas fonctionné. Ni la croissance économique, ni même notre système traditionnel de protection sociale ne parviendront, à eux seuls, à corriger ou à enrayer ces déséquilibres.

Il n'est pas acceptable que le progrès économique ne profite pas à tous. Il n'est pas acceptable que dans un pays doté d'une tradition de service public, certains quartiers tombent en friche. Il n'est pas acceptable que des enfants aient peur d'aller à l'école parce qu'ils risquent d'être victimes de violences ou d'actes antisémites. Il n'est pas acceptable, dans un Etat de droit, que des demandes d'emplois passent à la corbeille en raison des origines maghrébines ou du lieu de vie du demandeur. Il n'est pas acceptable que l'insécurité s'impose dans certaines zones, que les valeurs de laïcité et de respect de la femme y soient bafouées. Il n'est pas acceptable, en République, que l'égalité des chances ne soit pas une réalité partagée, ressentie et vécue par tous.

Ces difficultés, ces drames, cette fracture sociale qui menace de s'élargir en une fracture urbaine, ethnique et parfois même religieuse, ne sont pas des fatalités. Ce ne sont pas des processus irréversibles. Mais ce sont certainement les nouvelles frontières de l'action publique, celles sur lesquelles il faut agir pour défendre les valeurs républicaines, pour écarter la tentation de l'extrémisme, pour combattre les intégrismes qui se nourrissent du désordre, de l'abandon et du désespoir.

Et pour cela, j'ai demandé au Gouvernement de concentrer l'effort sur des objectifs bien définis, susceptibles de changer la donne.

Le premier objectif, c'est l'habitat. Nous devons casser les ghettos pour donner à chacun le droit à un habitat digne. L'expérience confirme tous les jours ce principe de bon sens, de respect humain. C'est en permettant aux personnes en difficulté non seulement de trouver ou de conserver un emploi stable, mais aussi d'accéder à un logement digne que l'on recrée le cercle vertueux de la citoyenneté, ce cheminement qui va du respect de soi et des autres à l'envie de s'en sortir, de travailler, d'être utile.

Le Gouvernement s'est attelé à la tâche. Et je sais, Monsieur le Ministre, tout le coeur, la volonté et l'énergie que vous employez à défricher des voies nouvelles, bousculer les pesanteurs, aller de l'avant malgré les pessimismes, les scepticismes et les tentations au renoncement.

Le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a fait adopter, le 1er août dernier, vous l'avez rappelé, une loi d'orientation et de programmation qui lance l'un des plans de construction les plus importants de notre histoire récente.

Cette loi ambitieuse est, je le pense, une loi réaliste. Elle s'enracine dans l'expérience des acteurs

Cette loi ambitieuse est, je le pense, une loi réussie. Elle s'inscrit dans l'expérience des acteurs : élus, spécialistes de l'urbanisme, associations de quartier, bailleurs publics et privés, investisseurs, artisans ou commerçants. Elle s'inspire des réussites mais tire aussi la leçon des échecs, et parfois des frustrations, qu'ont rencontrés toutes celles et tous ceux qui, depuis des années, se battent pour l'égalité des chances et des territoires.

A travers cette loi, la Nation s'est donnée des objectifs clairs. Dans les cinq ans à venir, M. BORLOO l'a rappelé tout à l'heure, 200 000 logements indignes seront démolis, 200 000 seront réhabilités et 200 000 constructions nouvelles de logements sociaux seront réalisées.

Pour financer ces opérations, les crédits nationaux sont mobilisés à hauteur de plus d'un milliard d'euros par an. Ils s'ajouteront aux fonds apportés par les collectivités locales, par l'Union européenne, mais aussi par les bailleurs sociaux. Car, sur le plan financier, c'est aussi une logique nouvelle qui est à l'oeuvre. Une logique de mobilisation et de mise en commun des moyens. Une logique de sécurisation durable des crédits et des financements. Une logique d'efficacité, pour tourner définitivement la page des " saupoudrages " et des responsabilités mal définies, qui ont été source de tant de retards et de déboires pour les programmes lancés dans le passé.

En s'y mettant tous ensemble, nous pouvons changer le visage de la ville, remplacer les barres d'immeubles par des maisons individuelles ou des petites copropriétés, réaliser de nouveaux aménagements, implanter des bâtiments publics, remédier à l'isolement en créant de nouvelles voies d'accès vers le centre-ville.

Pour cela, nous disposerons d'un instrument puissant : l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, qui vient d'être fondée et dont Jean-Louis BORLOO parlait tout à l'heure.

Dans toutes les régions, les opérations de rénovation urbaine prennent déjà une nouvelle dimension. Les exemples ne manquent pas, du Grand Projet de Ville de Blois, dont la durée de réalisation va être ramenée de quinze à cinq ans, aux 38 000 logements pour lesquels le processus de construction ou de réhabilitation est déjà lancé, à Meaux, à Toulouse, au Havre, à Tours, dans bien d'autres villes encore. Plus de quatre-vingts projets seront approuvés avant la fin du premier trimestre 2004, dans toutes les régions de notre pays. Les travaux ont déjà commencé à Montereau, à Arras et dans de nombreuses autres agglomérations.

La rénovation, l'humanisation des quartiers progresseront d'autant plus vite qu'elles s'appuieront sur leurs habitants, sur une politique générale d'accès à la propriété.

Aider un plus grand nombre de locataires à acquérir leur logement est une priorité qui, au-delà des quartiers en difficulté, concerne, en vérité, tous les Français.

Seuls un peu plus de la moitié de nos concitoyens sont propriétaires de leur logement, alors que cette proportion atteint les trois quarts chez beaucoup de nos voisins européens. Ce retard doit être comblé. Etre propriétaire, ce n'est pas seulement pouvoir être chez soi, c'est conforter sa sécurité et celle de ses enfants face aux aléas de la vie. C'est aussi préparer sa retraite, en s'assurant de moindres dépenses pour plus tard.

C'est tout le sens du plan d'accession à la propriété que prépare le Gouvernement, et au gouvernement M. Gilles de ROBIEN et auquel j'attache la plus grande importance.

A côté de l'habitat, et au même niveau d'exigence, il y a bien sûr la lutte contre la violence, cette lutte que nous avons entamée, et que nous devons poursuivre avec détermination. Pour ramener et arrimer les quartiers en difficulté au coeur de notre collectivité nationale, nous devons y faire revenir la République, y appliquer pleinement les lois fermes et généreuses qui font la force et la grandeur de la République.

Depuis dix huit mois, le Gouvernement s'est attaqué à toutes les formes de violence. Il l'a fait parce que l'insécurité est insupportable et qu'elle devenait l'une des principales causes d'inégalité entre les Français.

Sans une volonté sans faille de briser les réseaux de l'économie souterraine et de la drogue, de mettre un frein aux violences quotidiennes ou aux agressions, tous les efforts de la politique de la ville resteront lettre morte. On ne peut pas inciter les commerces à s'installer dans un quartier s'ils doivent régulièrement faire face à des déprédations. On ne peut pas briser l'isolement des cités si la violence continue à les entourer d'une barrière invisible de crainte et de préjugés. Le ministre de l'Intérieur a su donner aux policiers et aux gendarmes, ensemble, les moyens d'une

mobilisation accrue au service de ce grand combat.

Les groupes d'intervention régionaux, que je m'étais engagé à créer, ont immédiatement été mis en place. Et ils ont porté des coups sévères aux réseaux criminels.

La création d'une justice de proximité, l'installation des premiers centres éducatifs fermés, l'extension des procédures de comparution en temps réel, la mise en place progressive de peines graduées : toutes ces réformes, en ancrant la certitude de la sanction, renforcent notre système judiciaire. Et je souhaite que leur mise en oeuvre s'accélère pour mettre fin à l'impunité.

La lutte contre l'insécurité, c'est aussi la prévention, l'éducation, le soutien aux parents, qu'il faut naturellement amplifier. J'attache ainsi beaucoup d'importance au projet de loi de prévention de la délinquance auquel travaille actuellement le Gouvernement.

Depuis 18 mois, l'insécurité a reculé, mais nous ne devons pas baisser la garde. La culture de la violence est très loin d'être enrayée. Récemment encore, des forces de police et de gendarmerie ont dû faire face à des agressions extrêmement graves. Je pense aujourd'hui particulièrement au brigadier Thierry LECOURT, grièvement blessé à Roubaix par des criminels utilisant une arme de guerre. Et je pense à sa famille et je souhaite son rétablissement rapide. Tout sera fait pour retrouver les auteurs et les punir avec la plus grande sévérité.

Les actes visant à intimider des fonctionnaires et parfois à attenter à leur vie, sont naturellement intolérables. Et ils seront fermement combattus. Il n'est pas acceptable que quelques individus tentent par la violence de mettre en échec une décision de justice ou l'action des forces de l'ordre. Chacun est responsable de ses actes. Il n'y a pas de liberté possible sans responsabilité individuelle assumée.

La République ne se laissera pas intimider. Elle est partout chez elle. Et j'assure toutes celles et tous ceux qui participent au maintien de la sécurité, ainsi que leur famille, de mon soutien le plus entier et de la détermination des pouvoirs publics à contrer toutes les formes de violence.

Avec le retour de l'autorité, nous devons aussi, dans notre République, dans notre Etat de droit, où tout se tient, faire respecter l'égalité de tous. La République, pour être aimée, doit être exemplaire.

C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé dans une refondation de la politique d'intégration. Nous voulons accueillir et aider ceux qui sont installés dans notre pays et qui y travaillent dans le respect de notre loi commune. Le contrat d'accueil et d'intégration mis en place par le ministre des Affaires sociales est le témoignage de cet engagement de la République. Et d'ici la fin de l'année, au moins huit mille contrats auront été signés, ce qui est un début prometteur.

Je pense aussi à ce poison pour notre cohésion nationale que sont les discriminations. Elles doivent être combattues partout et sans relâche. Conformément aux engagements que j'ai pris devant les Français, le Gouvernement installera, au début de l'année prochaine, une Autorité indépendante chargée de lutter contre toutes les formes de discriminations, qu'elles s'expriment par le racisme, le sexisme ou toute autre manifestation d'intolérance à l'égard d'une catégorie de citoyens.

Chacun doit aussi prendre conscience du rôle essentiel de la laïcité dans notre République. Plus que jamais, la laïcité détermine notre capacité à faire vivre ensemble des femmes et des hommes égaux et différents, libres et solidaires.

La laïcité constitue pour chaque citoyen une protection fondamentale, la garantie non seulement que ses propres convictions seront respectées, mais aussi que les convictions des autres ne lui seront jamais imposées.

Dans le monde ouvert que nous construisons, la France est et restera une terre de liberté et de tolérance. En redonnant de l'espoir et les moyens d'une vie digne, une politique de la ville efficace et déterminée doit aussi permettre de faire reculer les pratiques d'embrigadement qui s'exercent de plus en plus souvent dans nos quartiers. L'État n'acceptera jamais que des contraintes étrangères aux lois de notre démocratie s'exercent sur les coeurs, les esprits ou les comportements.

C'est pourquoi la laïcité n'est pas négociable. On ne peut accepter, par exemple, que certains s'abritent derrière une conception dévoyée de la liberté religieuse pour défier les lois de la

République ou mettre en cause ces acquis fondamentaux d'une société moderne que sont l'égalité des sexes et la dignité des femmes.

J'ai chargé, en juillet dernier, la commission présidée par Bernard Stasi d'animer le débat public sur le respect du principe de laïcité et de me faire des propositions sur les exigences concrètes qui en découlent. J'en tirerai toutes les conséquences en ayant recours, s'il le faut, à la loi.

Pour réussir, nous devons aussi ramener l'emploi dans les cités. C'est l'activité économique qui fait vivre un quartier, c'est le travail qui assure la dignité de ses habitants.

Nous devons d'abord répondre à des réalités souvent dramatiques, comme le surendettement. Il concerne des centaines de milliers de familles. C'est le plus souvent le fruit d'accidents de la vie : le chômage, le deuil, la faillite, la maladie, les séparations conflictuelles. Payer ses dettes est bien sûr une exigence fondamentale de la vie sociale, sans laquelle la confiance ne serait plus possible. Mais il y a des situations de catastrophe familiale, où les solutions ordinaires paraissent hors de portée. Pour payer ses dettes, il faut d'abord pouvoir retrouver une existence sociale, et donc bénéficier d'une nouvelle chance.

Jusqu'à maintenant, de commission en commission, il était pratiquement impossible, pour les familles les plus endettées, de s'en sortir, malgré leurs efforts. Nous avons brisé cette logique car il fallait permettre aux victimes de ces accidents de la vie de redémarrer. C'est ce que le Premier ministre a fait en instituant, pour la première fois, à votre initiative, Monsieur le Ministre, une procédure d'effacement des dettes. Dès le mois de décembre, les premières familles concernées par cette loi pourront prendre un nouveau départ.

La deuxième priorité, c'est de permettre à chacun de retrouver une activité, plutôt que de se laisser enfermer dans les dispositifs d'assistance.

Le Gouvernement a mis en place les contrats sans charges pour permettre l'embauche des jeunes sur de vrais emplois dans les entreprises. Et 100 000 jeunes ont déjà bénéficié de ce dispositif. Mais il fallait aussi rendre toute sa signification à la logique d'insertion du RMI, logique si négligée jusqu'ici. C'est le sens de la création du nouveau revenu minimum d'activité, qui permettra aux allocataires du RMI de retrouver le chemin de l'emploi.

Enfin, il fallait que le travail, notamment des plus modestes, soit mieux récompensé. Et c'est cet objectif que poursuivent la hausse du SMIC, la plus importante, je le signale, depuis 20 ans, et aussi l'augmentation renouvelée de la prime pour l'emploi.

Cette politique de revalorisation du travail doit s'accompagner d'une action résolue pour ramener l'activité économique dans les quartiers. Dès cette année, 41 nouvelles zones franches verront le jour, dont l'une ici même, à Valenciennes, pour inciter les entreprises à s'installer et à embaucher dans les quartiers en difficulté. Elles s'ajouteront à celles mises en place en 1996 par le Gouvernement d'Alain JUPPE et qui ont déjà permis de créer plus de cinquante mille emplois. Les services publics ont enfin un rôle évidemment essentiel à jouer dans le renouveau des quartiers. Je pense notamment au premier d'entre eux, l'école. Nous devons veiller à ce que les établissements scolaires, et en particulier la classe, restent des lieux protégés. Garantir partout et pour tous l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul ainsi que la transmission des valeurs républicaines par la formation civique est un objectif essentiel. Offrir aux élèves des parcours adaptés à leurs aspirations et à leurs talents, pour ne pas laisser chaque année des dizaines de milliers de jeunes sortir du système scolaire sans qualification. Revaloriser la formation professionnelle technologique et commerciale pour permettre à beaucoup de jeunes de retrouver un emploi. J'attends du débat national sur l'éducation qu'il débouche sur des propositions concrètes et ambitieuses permettant à l'école de redevenir l'instrument de l'égalité des chances et donc le ciment de notre cohésion nationale.

Mesdames et Messieurs,

Habitat dégradé, insécurité, chômage, discriminations, montée du communautarisme et des inégalités sociales : ces réalités douloureuses doivent être prises à bras-le-corps. Elles ne peuvent pas être ignorées du discours et de l'action publics, comme s'il y avait place pour le non-dit en République. On ne fonde pas une politique sur le silence et le renoncement.

Il y a des difficultés qui sont, pour la République, autant d'épreuves de vérité. Les efforts que nous dicte la politique de la ville ne sont pas moins pressants, pas moins impérieux, pas moins

nos aires de politique de la ville ne sont pas moins pressants, pas moins impérieux, pas moins exaltants que ne le furent, en leur temps, les défis qui ont marqué la construction de la France d'aujourd'hui.

Ne laissons pas la pauvreté, l'exclusion, le relâchement des liens civiques défaire ce que deux siècles, et bien davantage encore, d'efforts des Français ont bâti pas à pas. Le chemin vers la France de demain, vers une République confiante et fraternelle, passe aujourd'hui, c'est un fait, par les cités.

Ce défi lancé à notre époque, nous avons commencé à le relever et nous devons en venir à bout. Face à ce défi, nous n'avons à redouter que l'indifférence et la résignation. Nous pouvons, en quelques années, inverser le cours des choses. Nous pouvons rebâtir des quartiers à visage humain, y ramener la sécurité, l'emploi, les commerces. Il ne dépend que de nous de faire en sorte que nos concitoyens retrouvent et partagent le même espoir, les mêmes chances, les mêmes valeurs. C'est ce qui a été engagé par le Gouvernement et qui doit être poursuivi avec constance et détermination.

Les Français le veulent, parce que ce dessein parle à leur générosité et à leur envie de vivre ensemble, parce qu'il est de ceux qui réveillent les volontés, ravivent les énergies, relancent toutes les dynamiques économiques, humaines et culturelles. Je le voyais encore dans le contact avec les dirigeants d'associations, aujourd'hui même. Rien ne sera plus fidèle aux traditions de notre pays ni plus utile à son avenir.

Vive la République !

Vive la France !